

Compte-rendu Conseil d'école du 5 novembre 2015

Début du conseil à 18h00

Présents :

Les enseignants : Anne-Gaël LE GOFF, Maud GROSSET, Laurent DEBIEU, Nathalie FELETTI, Sarah SAVY, Elise LAUVERNAY, Natacha KASEL, Adina BARRAND et Vanessa GOMBAULD

Les parents élus : Anne PAILLET, Bérénice PAPILLON-CALVO, Virginie THOMAS, Priscilia FARTOUKH, Olivier CHAGNOUX, Elodie MONDOLFO, Stéphanie IDIR et Sonia SUQUET

Représentante de la mairie : Mme Isabelle DELORS

Représentante DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale) : Mme Nathalie MANGIN

Ordre du jour :

- 1) Vote du règlement intérieur et intégration de la charte sur la laïcité
 - 2) Les élections des représentants de parents d'élèves
 - 3) Structure et organisation de l'école
 - 4) Les différents projets et fêtes sur l'école
 - 5) L'avenant de projet et la réserve citoyenne
 - 6) Les travaux réalisés et à envisager
-

1/ Vote du règlement intérieur

- Les nouveaux horaires sont :

8h30-8h40 / 11h40-11h50

13h30-13h40 / 16h40-16h50

- Changement de terme dans la phrase suivante : Il est « souhaitable » plutôt qu'il est « nécessaire » que les vêtements soient étiquetés.
- Par mesure d'équité, les instituteurs(trices) ne distribueront plus les cartons d'invitation des anniversaires pour ne pas créer de frustrations pour les enfants qui ne sont pas invités.
- L'école ne fera pas de promotion particulière sur l'assurance scolaire. Il est rappelé que celle-ci est nécessaire lors d'un temps hors horaires d'école (retard...). L'assurance habitation couvre en général l'enfant dans le cadre de sa présence pendant les heures d'ouvertures de l'école.
- Le livret d'évaluation est remis aux parents de petits à la fin de l'année scolaire.
- A ce règlement intérieur s'ajoute aujourd'hui la charte de la laïcité qui est composée de 15 points. Celle-ci sera, de plus, insérée dans le carnet de correspondance et affichée dans le hall de l'entrée de l'école.

Les représentants des parents d'élèves demandent à l'équipe pédagogique si cette charte sera expliquée aux enfants. La directrice explique que toutes les activités qui seront mises en place cette

année sont en parfaite cohérence avec les valeurs de la République et donc avec le respect de la laïcité.

Le règlement est voté à l'unanimité par l'ensemble des participants.

2/ L'élection des parents d'élèves

Sur 381 inscrits, il est déclaré 201 votants soit un quotient électoral de 24,12 soit un taux de participation de 50,65%. Cela représente un bon score de participation. A noter que le vote par correspondance est de plus en plus plébiscité par les parents et l'organisation par les représentants de parents d'élèves d'un café-tréteau comme point de sensibilisation deux jours avant a été apprécié.

A l'issue de ce vote, 8 représentants ont été élus.

3/ Structure et organisation de l'école

Pour cette rentrée 2015, 210 enfants sont inscrits répartis comme suit :

	Petite section	Moyenne section	Grande section
Nombre d'enfants	78 enfants (A noter, un volume d'arrivée très important cette année)	64 enfants	68 enfants
Nombre de classes	4 classes de 26, 26, 11 et 15	3 classes de 26, 27 et 11 enfants (petits moyens)	3 classes de 27, 25 et 16 (petits grands)

Le pourcentage d'enfants inscrits mais absents en septembre est stable. Les raisons sont différentes : départ en école privée, déménagement.

Il y a un seul cas de PAI alimentaire cette année à Romain Rolland.

Les classes de petits-grands ont toujours existé, le mélange de niveau est bien géré par les maîtres, les maîtresses et par les enfants. C'est parfaitement en adéquation avec la réforme de la maternelle qui n'a plus qu'un seul cycle désormais (ISO 2 avant).

SIESTE :

La gestion des dortoirs pose problème avec un nombre de petits beaucoup plus important que l'année dernière.

Les classes de Nathalie et Maud dorment dans le dortoir du haut. Les enfants sont surveillés par Yamina et Aline sous la responsabilité d'un enseignant.

Les classes d'Anne-Gaël et Laurent dorment dans le dortoir du bas qui accueille également les enfants qui déjeunent chez eux et qui reviennent pour la sieste (ils n'ont pas de places attribués en revanche). Les enfants de la classe de Laurent sur la mezzanine et enfants de la classe d'Anne-Gaël en bas.

L'école fait face à un manque d'espace car il n'y a plus de place dans les dortoirs. Certaines solutions ont été envisagées mais s'avèrent impossible, notamment la bibliothèque (passage important après la cantine). La classe d'Anne-Gaël peut accueillir 8-10 enfants pour la sieste en poussant les meubles mais ce n'est pas très fonctionnel.

La multiplicité des espaces pose également un problème en ce qui concerne la surveillance. Cela demande plus de monde et les ATSEM sont déjà très occupées. Le planning de rotation devient compliqué à gérer car il faut prendre en compte les pauses.

78 places disponibles repartis sur les 3 dortoirs :

- 33 couchages dans le dortoir du bas
- 18 couchages dans la mezzanine
- 19 couchages dans le dortoir en haut
- plus 8 possibles classe 8 d'Anne-Gaël

Il n'y a pas assez de place dans le dortoir du haut pour couvrir les deux classes du 1^{er} étage donc les enfants sont repartis sur les dortoirs du haut et du bas.

Aline et Yamina (les ATSEM respectives des classes de Maud et Nathalie) réveillent plus tôt les enfants pour des raisons d'organisation afin d'aider au réveil des petits dans le dortoir du bas.

Aujourd'hui, la situation est gérable car il y a souvent des absences et les mois d'hiver devraient augmenter le taux d'absentéisme mais cette situation reste problématique au regard des enfants qui choisiront d'aller à la sieste au trimestre prochain.

La directrice ne souhaite pas demander aux parents de garder leurs enfants, elle n'en a pas le droit.

Plus généralement, la question de la place à Romain Rolland va se poser l'année prochaine avec l'arrivée d'un nombre exponentiel de petits.

La question des dérogations a été soulevée par les parents d'élèves mais elles sont apparemment faibles à Romain Rolland.

La question de la sectorisation est mise en question car l'école des bruyères à des classes plus ou moins remplies cette rentrée.

RECREATION :

Il y a toujours deux services de récréation le matin : 9h45-10h15 (classes 8, 6,7 et 2) et 10h15-10h45 (classes 1, 3, 4 et 5). Les classes sont mélangées avec différents niveaux le matin. Pour le créneau de l'après-midi, deux récréations : 15h-15h30 (classes 1,2, 5 et 7) et 15h30-16h00 (classes 3, 4, 6 et 8), les grands et les moyens sont mélangés.

CANTINE :

Il y a deux services de cantine : les petits mangent en premier.

DIRECTION :

Anne-Gaël est déchargée sur le même rythme que l'année dernière : les mercredis et vendredis matin, et un mardi sur 3

SPORT :

Le sport est organisé selon un planning avec des parcours de motricité et danse dans la grande salle du RDC.

SECURITE :

Présence de la directrice à la porte le matin (supplée par Sylviane et Nouria) les mercredis, vendredis et un mardi sur 3. Pour les autres jours il y a un roulement au niveau de l'accueil à l'entrée entre Sylviane et Nouria la secrétaire.

Pour le midi et à 16h30 il y a un roulement entre les instituteurs(trices).

Pour des raisons de sécurité, il est important de bloquer la grille noire lorsqu'elle est ouverte pour éviter que les enfants jouent avec en la faisant coulisser et se coincent le bras dedans. Une demande a été faite à la mairie afin que cette dernière soit équipée d'un système pour qu'elle reste bloquée ouverte.

Les parents posent la question de mettre en place une rampe d'accès pour les poussettes.

A priori la pente est trop raide et cela poserait des questions de sécurité lors de la descente.

4) Les différents projets et fêtes sur l'école

Il y a plusieurs projets cette année dont le thème central sera la découverte des autres et l'ouverture sur le monde extérieur.

Projet N°1 : Projet d'école : Organisation d'une grande exposition sur le thème « une année en école maternelle »

L'objectif est de faire découvrir aux parents une année de travail basée sur les nouveaux programmes de maternelle au travers de travaux d'enfants, photos, arts plastiques et d'une vidéo qui sera diffusée à l'occasion d'une grande exposition inaugurée en fin d'année.

Les supports d'exposition sont à réfléchir avec des demandes à faire auprès de la mairie. Le lieu est encore à trouver car il doit être proche de l'école et assez grand. Ont été suggérés la ludothèque et l'espace Lilas en Scène.

Idéalement besoin d'une salle pour une ou deux semaines d'exposition en fin d'année scolaire.

Projet n°2 : Organisation de la ronde des contes à partir du 5/11 sur le thème des contes traditionnels des 5 continents

A compter du mois de janvier et pour 8 semaines chaque mardi, les instituteurs(trices) joueront et raconteront leur conte devant une classe.

Toujours en lien avec le fil rouge de l'année, cette ronde des contes aura pour thème « *les contes traditionnels à travers le monde* »

Projet n° 3 : Création d'une grande chorale autour de berceuses et comptines de langues étrangères

Chaque classe travaille sa chanson et la chante le vendredi matin à l'occasion d'un grand rassemblement. L'école se réserve encore la possibilité de ne pas présenter cette chorale si le projet n'aboutissait pas mais souhaite idéalement faire une représentation.

Les représentants des parents d'élèves posent la question de l'enseignement de l'anglais à l'école maternelle. Anne-Gaël, la directrice, souligne qu'il faut que l'instituteur soit habilité à enseigner une langue et mis à part Adina, ce n'est pas le cas pour les autres. La directrice n'y est pas favorable également car il n'est pas prévu de suivi pédagogique après (CP-CE1) or la pérennité/continuité est la base de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Calendrier des évènements de l'année 2015-2016

- **16/10** : Le bal d'automne s'est très bien passé et les enfants se sont bien amusés. Quelques moments ont été filmés pour être intégrés dans le film « Une année en école maternelle »
- **23/11** : Photo individuelle avec Gabriel le photographe.
- **16/12** : L'école a commandé un spectacle « Tour du monde en 80 mots ». Deux musiciens présenteront plusieurs instruments (les instruments à travers les continents). 2 séances auront lieu. Ce spectacle est offert par la mairie.
- **17/12** à partir de 17h : Le marché de Noël sera organisé conjointement avec l'équipe du périscolaire. Fil rouge avec le périscolaire : les 5 continents. La décoration commandée sera bleue et argentée et l'équipe pédagogique aimerait fabriquer des produits alimentaires pour les vendre mais le four existant fonctionne mal. Achat à prévoir.
- **26/01** : Le bal de la galette aura lieu sans la présence des parents
- **09/04** : Le carnaval se déroulera sans l'école Victor Hugo qui pour des raisons fonctionnelles a décliné l'invitation. Comme l'année dernière, les parents d'élèves tiendront la buvette. Thème : Les Arts traditionnels à travers le monde
- **28/05** : La Grande Parade Métèque
- **24/06** : Kermesse de l'école

Réouverture des ateliers parents

L'école va ré-ouvrir les ateliers parents : jardinage et bibliothèque.

L'atelier vélo sera pris en charge par une association « Tous pour un vélo » qui assurera les réparations et organisera des parcours ludique dans la cour de récréation. Adhésion de 50 euros par an prise en charge par la coopérative de l'école.

5) L'avenant de projet et la réserve citoyenne

La Réserve citoyenne de l'Éducation nationale, lancée le 12 mai 2015, offre à tous les citoyens la possibilité de s'engager bénévolement pour transmettre et faire vivre les valeurs de la République à l'École, aux côtés des enseignants, ou dans le cadre d'activités périscolaires. Elle est une opportunité pour l'École de bénéficier de l'engagement des acteurs de la société civile.

L'école a déposé un dossier dans le cadre de son investissement et de son soutien à **La Grande Parade Métèque (Association 1 sur 4)**. A ce titre, deux personnes passeront 20h par semaine jusqu'à la fin de l'année pour aider les instituteurs dans le cadre des activités suivantes :

- Accompagnement des enfants dans les démarches plastiques en lien avec le projet.
- Communication et lien administratif entre les différentes associations.
- Faire du lien entre l'association et d'autres établissements pour les impliquer dans cette démarche.
- Participer à la préparation de la parade en permettant aux parents de s'impliquer dans le projet et accompagner les enfants le jour du défilé sur la base du volontariat.
- Recherche des différents matériaux nécessaires à la construction des chars et des déguisements

6) Les travaux réalisés et à envisager

Les grilles ont été installées cet été.

Des rideaux neufs ont été posés dans les classes 4,5 et 8 et dans le dortoir du bas

Miroir classe 3

Le local du 2^{ème} étage a été vidé, le rayonnage est arrivé mais pas installé car besoin d'une remise en état du local.

L'école demande à la mairie de prendre en charge les travaux suivants :

- Installation de porte battante pour les toilettes afin de respecter l'intimité des enfants
- Réfection de la salle des maîtres
- Réglage des fenêtres (classe 1 et 2) suite à la pose des nouveaux rideaux
- Changement des sols dans les classes du haut
- Remise en peinture des classes 4, 5, et 8
- Remplacement des huisseries

Questions des représentants des parents d'élèves

La multiplication des poux et la difficulté de traiter les enfants est un problème pour les parents qui évoquent également une question budgétaire. La question d'une prise en charge par la mairie est demandée mais déclinée. C'est un problème sanitaire qui touche toutes les écoles et cela pourrait être aux parents d'élèves de véhiculer l'information sur les règles/conseils à suivre.

La question de la sécurité est évoquée dans l'escalier principal avec l'ajout d'une rampe supplémentaire. Mme MANGIN DDEN assure que c'est parfaitement envisageable.

L'alarme incendie est aux normes et le volume sonore a été réglé.

Fin de la réunion : 20h10